



## Réduire le risque d'infection dans les établissements de soins ou à domicile (French)

### **Quelles sont les personnes à risque ?**

Les personnes qui séjournent dans des hôpitaux ou des résidences médicalisées sont plus exposées au risque d'infection. Cela peut être dû à la maladie dont elles souffrent ou au fait que le traitement dont elles ont besoin a affaibli leur système immunitaire. Avec l'âge, le système immunitaire fonctionne moins bien, il est plus lent à réagir, ce qui augmente le risque de contracter une infection.

Une infection « associée aux soins médicaux » est une infection que vous avez contractée après avoir été en contact avec un service de soins de santé. Le plus souvent, cela se produit si vous avez reçu des soins dans un hôpital ou si vous bénéficiez de soins de longue durée. Elle peut également survenir après un traitement dans des cliniques ambulatoires, des procédures de jour dans des hôpitaux et d'autres établissements de soins médicaux.

Toute personne se trouvant dans un hôpital ou un établissement de soins médicaux dans le monde risque de contracter une nouvelle infection pendant son séjour.

### **Quelles sont les causes des microbes et des infections ?**

Certaines des nouvelles infections associées aux soins médicaux sont causées par vos propres bactéries (microbes). Celles-ci sont généralement inoffensives pour les personnes en bonne santé. D'autres sont causées par des microbes résistants aux antibiotiques dans les hôpitaux. Nous parlons de « bactéries multirésistantes » (BMR) ou, plus communément, « superbactéries ». Vous pouvez les attraper par contact avec d'autres patients ou résidents, ou par contact avec le personnel et les équipements de santé.

### **Peut-on arrêter les microbes et les infections ?**

Aucun service de santé ne peut empêcher toutes les infections de se produire. Certaines peuvent être minimisées en mettant en place des systèmes solides de prévention et de contrôle des infections afin d'empêcher les superbactéries de se propager d'une personne à l'autre. Il est important de se laver les mains et de garder les équipements propres pour empêcher leur propagation.

Si l'établissement de soins ou le centre d'hébergement sait qu'un patient est porteur d'une superbactérie, il prendra davantage soin de cette personne afin d'empêcher la propagation du microbe. Par exemple, un.e patient.e atteint.e d'une superbactérie se verra généralement attribuer sa propre chambre et ses propres toilettes, si cela est possible.

## **Comment puis-je savoir si j'ai contracté une superbactérie ?**

Le seul moyen de savoir si vous êtes porteur ou porteuse d'une bactérie résistante ou d'une superbactérie est de prélever un échantillon et de le tester en laboratoire. Nous prélevons l'échantillon à l'aide d'un « écouvillon » : c'est un peu comme un long coton-tige. Lors de notre recherche de ces superbactéries, nous pourrions vous demander si nous pouvons faire un prélèvement dans le nez, sur une plaie, sur la peau ou dans le rectum. Il s'agit d'une procédure simple qui consiste à frotter l'écouvillon sur votre peau. Si vous contractez une infection dans un établissement médical, il est important de faire un test pour savoir si vous êtes porteur ou porteuse d'une superbactérie. Et ce pour aider vos médecins à choisir le meilleur traitement antibiotique pour vous si vous en avez besoin. Si vous êtes porteur ou porteuse d'une superbactérie, vous remarquerez que le personnel prend des précautions supplémentaires lorsque l'on s'occupe de vous : le port d'équipements de protection individuelle (EPI) supplémentaires, tels que des gants, des tabliers ou des blouses leur sera parfois nécessaire. Cela permet de réduire le risque de propagation des microbes à d'autres personnes. **Si vous savez que vous êtes porteur ou porteuse d'une superbactérie, informez-en un membre du personnel lorsque vous vous rendez dans un établissement médical ou une résidence médicalisée.**

De nombreux patients sont automatiquement testés pour dépister ces superbactéries lorsqu'ils entrent à l'hôpital. Si votre test est positif, un médecin ou une infirmière vous informera du résultat. Il ou elle vous donnera des informations que vous pourrez lire et emporter chez vous.

## **Que puis-je faire pour me protéger ?**

Voici quelques mesures que vous pouvez prendre pour éviter d'attraper une infection ou une superbactérie pendant votre séjour à l'hôpital ou dans une résidence médicalisée :

- Nettoyez vos mains régulièrement et utilisez du gel pour les mains. Faites-le toujours après être allé.e aux toilettes et avant de manger.
- Ne partagez pas vos affaires personnelles avec d'autres personnes : par exemple, votre téléphone, vos écouteurs, etc.
- Ne vous approchez pas du lit des autres
- Ne laissez personne s'asseoir sur votre lit et ne vous asseyez pas sur le lit d'une autre personne.
- Vous pouvez rappeler au personnel de se laver les mains.
- Il est normal de signaler à un membre du personnel toute chose qui n'est pas propre.

Parfois, l'hôpital ou la résidence médicalisée ne sait pas qu'une personne est porteuse d'une superbactérie avant qu'elle ne soit rentrée chez elle. Si nous découvrons que vous êtes porteur ou porteuse d'une superbactérie après votre retour à la maison, nous vous écrirons ou vous en parlerons lors d'un rendez-vous de suivi. Nous en informerons également votre médecin traitant.

Si vous avez des questions sur les infections nosocomiales ou les superbactéries, posez-les à la personne qui s'occupe de vous.

**Pour en savoir plus**

Vous pouvez obtenir de plus amples informations [www.hse.ie/hcaj](http://www.hse.ie/hcaj) ou [www.hse.ie/handhygiene](http://www.hse.ie/handhygiene)